

APPEL À PROJETS INTERNATIONAL POUR LA RDC

sur les
ÉNERGIES RENOUVELABLES ET TRAITEMENT
DES DÉCHETS

5 grandes thématiques :

Biomasse,
Énergie solaire,
Thermique et Thermodynamique Photovoltaïque,
Géothermie,
Stockage

Rendez vous sur le site : <https://lpdf-afrika.com>

pour vous inscrire et déposer votre dossier

Date d'envoi des dossiers
du 15 Février 2024 au 30 Juin 2024.

contact@lpdf-afrika.com

LA PORTE DU FUTUR
19, rue de Stockholm 77144 Montevrain
SIREN : 824 418 271
<https://laportedufutur.org>

Contexte et justification

Avec plus de 100 millions d'habitants (source : Le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies), l'accès à l'énergie est une préoccupation majeure en République Démocratique du Congo.

Les estimations de la Banque Mondiale indiquent que seulement 10% de la population congolaise avait accès à l'électricité en 2017 dont 35% dans les zones urbaines, 50% à Kinshasa la capitale et moins de 1% dans les zones rurales.



La vétusté des réseaux électriques et les nombreux délestages mettent des quartiers entiers dans l'obscurité totale et orientent des familles entières à recourir à des ressources énergétiques alternatives.

L'agence La Porte du Futur et sa Plateforme dédiée à l'entrepreneuriat à destination de l'Afrique, **LPDF AFRIKA** (<https://lpdf-afrika.com>) émet un « Appel à projets international » avec les soutiens de l'Agence de Régulation de l'Électricité de la RD Congo, et de l'Agence Nationale de Développement de l'Entrepreneuriat Congolais dans le domaine des énergies renouvelables, la gestion et traitement des déchets ainsi que des projets d'hybridation des différentes sources d'énergies renouvelables.

Cet Appel à projets vise en particulier deux objectifs principaux :

- Des projets mettant en place une « brique » technologique particulièrement novatrice pour construire et optimiser le lien entre : production d'Énergies Renouvelables, la récupération et l'usage des déchets (ex : test d'une solution de stockage innovante pour maximiser une autoconsommation, innovation technique importante dans un système de production d'Énergie Renouvelable et d'élimination ou de transformation des déchets...).

- Des projets ne présentant pas nécessairement de brique technologique novatrice, mais qui feront la démonstration d'une innovation importante dans l'optimisation du lien entre production et usage des Énergies Renouvelables et des déchets (ex : autoconsommation collective, boucles énergétiques locales, association de plusieurs technologies ou filières de production d'Énergie Renouvelable et d'élimination des déchets).

Les ménages de la ville de Kinshasa à titre d'exemple produisent environ 3.600.000 tonnes des déchets ménagers confondus par an, soit 300.000 Tonnes par mois et 10.000 tonnes par jour.

Avec un seul centre d'enfouissement en état de quasi-abandon, ces déchets constituent une source d'énergie renouvelable potentielle considérable pouvant être transformé sous différentes formes d'énergie (gaz, fertilisant, combustibles etc.).

Règlement de l'appel à projets

Date de réception des projets : du 15 Février 2024 au 30 Juin 2024

Date de publication des résultats : Le 30 juillet 2024

Qui peut participer ?

Le participant doit être une personne physique ayant la majorité ou une personne morale représentée par une personne physique de plus de 18 ans, ci-après nommée « le représentant légal ». Le représentant légal assure être suffisamment mandaté à tous égards pour agir au nom et pour le compte d'une société.

Comment participer ?

Pour soumettre son projet, le participant doit s'inscrire sur le site <https://lpdf-afrika.com> moyennant des frais d'inscription de 55,00 Euros. Le dossier doit être envoyé via le formulaire sur le site avant le 30 juin 2024 à 12H . Tout dossier remis hors délais ainsi que tout dossier incomplet ne sera pas examiné par le jury.

Conditions d'inscription ?

Les frais d'adhésion à l'appel à projets de 55,00 Euros seront soumis et validés par un commissaire aux comptes. Cette adhésion comprend l'analyse complète du projet par la commission. Si le projet n'est pas retenu et en fonction des retour de la commission le candidat pourra ressoumettre son projet selon certaines conditions.

Catégorie des projets :

Les projets envoyés devront s'inscrire dans les catégories suivantes :

- Biomasse
- Énergie solaire
- Thermique et Thermodynamique Photovoltaïque
- Géothermie
- Stockage

Examen de la recevabilité des projets.

La Porte du Futur procédera à une première analyse de la recevabilité des projets au regard du statut du participant. Les autres conditions de recevabilité sont les suivantes :

Le dossier de candidature doit être introduit dans les temps mentionnés sur l'appel à projets. Tout dossier incomplet ou contenant des données erronées ne sera pas considéré comme valable.

Aucune aide individuelle ne sera accordée.

Le domaine des projets soumis doit être conforme à la thématique mentionnée dans l'appel à projets.

Le dossier de candidature est rédigé en Français ou Anglais.

En cas de non-respect d'un ou plusieurs critères de recevabilité, le dossier de candidature sera écarté.

En cas de dossier incomplet remis au minimum 30 jours avant la date finale de réception des dossiers, La Porte du Futur, après analyse du dossier pourra avertir le participant concerné et lui donner un nouveau et ultime délai pour se mettre en conformité avec le présent règlement.

Examen des projets par le jury.

Nous orienterons nos choix vers des projets éthiques, sensibles à l'écologie, au développement durable, au respect des droits de l'homme et tout particulièrement au droit des femmes.

Il est essentiel que les femmes soient au centre du développement de l'Afrique et que la protection de l'environnement devienne une force et un modèle internationale.

Les projets examinés devront présenter les éléments suivants :

1. Présentation détaillé du projet (Catégorie concernée)
2. Présentation du porteur de projet (parcours et compétences)
3. Stade de développement du projet
4. Points forts du projet (offre)
5. Le Marché (opportunité / concurrence)
6. La vision financière du projet.

Information sur le projet du candidat :

La Porte du Futur pourra demander au participant des informations complémentaires sur le projet envoyé. Le participant s'engage à répondre à cette demande dans les plus brefs délais.

Acceptation du règlement :

L'introduction d'un dossier de candidature implique l'acceptation sans réserve du présent règlement par le participant et par chacun de ses organes d'administration et de gestion ainsi que par chacun de ses membres.

Responsabilité :

La Porte du Futur rejette toute responsabilité en cas de modification, de retard ou d'annulation de ses appels à projets, pour quelque raison que ce soit et sans que cela ne puisse donner lieu à des dommages et intérêts.

LA PORTE DU FUTUR
19, rue de Stockholm
77144 Montévrain

☎: +33 6 65 66 63 46

✉: contact@lpdf-afrika.com

Web : <https://lpdf-afrika.com/>